

**KBC Groupe
Société anonyme
Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles
TVA BE 0403.227.515 (RPM Bruxelles)
www.kbc.com**

BULLETIN DE VOTE

Ce bulletin de vote peut être remis à KBC Groupe SA de deux manières :

- a. Par envoi postal adressé à KBC Groupe, à l'attention de SDB, Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, ou
- b. par mail adressé à secretariat.bod@kbc.be, accompagné d'une copie scannée ou photographiée du bulletin de vote complété et signé.

Le bulletin de vote doit parvenir à KBC Groupe NV au plus tard le dimanche 3 mai 2020 à vingt-quatre heures, heure belge.

Le (La) soussigné(e)
(nom et adresse complets de l'actionnaire ; dénomination et siège complets de la personne morale)

.....
.....

Déclare détenir actions nominatives et/ou actions dématérialisées sans valeur nominale de la société anonyme KBC Groupe pour lesquelles il (elle) émet les votes suivants sur les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle, qui se tiendra au siège de la société, avenue du Port 2 à 1080 Bruxelles le jeudi 7 mai 2020 à 10.00 heures.

Assemblée générale annuelle

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Groupe SA sur les comptes annuels non consolidés et consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.

Ne donne pas lieu à un vote.

2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels non consolidés et consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.

Ne donne pas lieu à un vote.

3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.

Ne donne pas lieu à un vote.

4. Proposition d'approbation des comptes consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.

Pour

Contre

Abstention

5. Propositions relatives à la répartition du bénéfice de KBC Groupe SA relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2019:

a) Première proposition: affectation de 10.289.215,22 euros à titre de prime bénéficiaire catégorisée, comme le prévoit la convention collective de travail du 9 février 2018 relative à la prime bénéficiaire catégorisée pour l'exercice 2019 ;

Pour

Contre

Abstention

b) deuxième proposition: affectation de 416.155.676,00 euros à titre de dividende brut, en l'occurrence un dividende brut de 1 euro per action. Compte tenu de la mise en paiement d'un dividende intérimaire à concurrence de 416.155.676,00 euros, il est proposé à l'assemblée de ne pas distribuer de dividende final.

Pour

Contre

Abstention

6. Proposition d'approbation du rapport de rémunération de KBC Groupe SA pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, tel que repris dans le rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Groupe SA mentionné au point 1 de cet ordre du jour.

Pour

Contre

Abstention

7. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Groupe SA pour leur mandat exercé pendant l'exercice 2019.

Pour

Contre

Abstention

8. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Groupe SA pour son mandat exercé pendant l'exercice 2019.

Pour

Contre

Abstention

9. À la demande du commissaire et sur avis favorable du Comité Audit, proposition de porter les honoraires du commissaire pour l'exercice 2019 au montant de 252.134 euros.

Pour

Contre

Abstention

10. Nominations statutaires

- a) Proposition d'octroyer à Monsieur Koenraad Debackere, pour la durée résiduelle de son mandat d'administrateur, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2023, la qualité d'administrateur indépendant dans le sens et conformément aux critères énoncés à l'article 7:87 du Code des sociétés et des associations et du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020.

Pour

Contre

Abstention

- b) Proposition de nommer Monsieur Erik Clinck comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2024.

Pour

Contre

Abstention

- c) Proposition de nommer Madame Liesbet Okkerse comme administratrice pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2024.

Pour

Contre

Abstention

- d) Proposition de reconduire le mandat d'administrateur de Monsieur Theodoros Roussis pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2024.

Pour

Contre

Abstention

- e) Proposition de reconduire le mandat d'administratrice de Madame Sonja De Becker pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2024.

Pour

Contre

Abstention

- f) Proposition de reconduire le mandat d'administrateur de Monsieur Johan Thijs pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2024.

Pour

Contre

Abstention

- g) Proposition de reconduire le mandat d'administratrice indépendante de Mme Vladimira Papirnik, au sens et selon les critères de l'article 7:87 du Code des sociétés et associations et du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020, pour une période de quatre ans, soit jusqu'à la fin de l'assemblée annuelle de 2024.

Pour

Contre

Abstention

Les propositions de modifications à apporter à la composition du Conseil d'administration seront présentées durant l'Assemblée générale. Tenant compte de l'avis du Comité de nomination, le Conseil d'administration recommande les nominations proposées.

Un CV succinct des nouveaux administrateurs proposés peut être consulté dans la Déclaration de gouvernement d'entreprise incluse dans le rapport annuel, qui peut être consulté depuis le 3 mars 2020 sur le site : www.kbc.com.

Un CV succinct des administrateurs proposés pour une nouvelle nomination peut être consulté sur www.kbc.com (Home – Gouvernement d'entreprise – Leadership – Conseil d'administration : membres).

11. Tour de table

Ne donne pas lieu à un vote.

Fait et signé à (lieu) le (*date*) 2020.

Signature de l'actionnaire

.....